

Football Leaks: N’Golo Kanté, salarié «normal», a renoncé à un montage offshore (média)

Par AFP(<https://www.liberation.fr/auteur/2005-afp>) — 14 novembre 2018 à 13:46 (mis à jour à 16:59)



Le milieu international français de Chelsea, N’Golo Kanté (g), à la lutte avec le milieu allemand de Crystal Palace, Max Meyer, lors du match de Premier League, à Stamford Bridge, le 4 novembre 2018 Photo Glyn KIRK . AFP

«N’Golo est inflexible: il veut simplement un salaire normal». Après son transfert à Chelsea, le milieu de terrain français N’Golo Kanté a refusé un montage offshore et le versement d’une partie de ses revenus à Jersey, révèle Mediapart mercredi dans le cadre des Football Leaks.

«Après avoir lu de nombreux articles de presse sur les droits à l’image et les enquêtes fiscales lancées contre les joueurs et les clubs, N’Golo est de plus en plus préoccupé par le fait que le montage qu’on lui a proposé pourrait être remis en cause par le fisc. N’Golo a décidé qu’il ne voulait prendre aucun risque», indique le conseiller fiscal de Kanté le 11 mai 2017 dans un courriel envoyé aux dirigeants de Chelsea.

En juin 2016, six semaines avant son transfert de Leicester à Chelsea, une société baptisée NK Promotions avait pourtant été immatriculée à Jersey, un paradis fiscal, selon les Football Leaks. Le montage proposé, dont Mediapart ignore si l’idée vient de Chelsea ou de proches de Kanté, aurait été d’y verser 10% des revenus du joueur sous forme de droits à l’image pour l’étranger, pour contourner l’impôt.

Au total, c’est 20% des revenus du joueur qui devaient être versés sous forme de droits à l’image, soit 1,4 million d’euros par an: la moitié dans une société britannique NK Sports, avec des impôts moins élevés que pour un salaire classique, et l’autre à Jersey, sans taxe.

Dans un premier temps, l’avocat de Kanté laisse entendre que son client «va approuver» ce montage. Mais les choses traînent en longueur et les dirigeants de Chelsea s’impatiente.

Finalement, en mai 2017, le conseiller fiscal du joueur indique que son client refuse ce montage offshore. Et il faudra attendre le 5 février 2018, un an et demi après son arrivée au club, pour qu’un accord définitif soit trouvé.

Kanté «accepte de toucher 20% de son salaire en droits à l’image (deux fois moins taxés que les salaires), mais via sa société britannique NK Sports, qui paiera l’impôt sur les sociétés au Royaume-Uni», écrit Mediapart.

Une histoire qui ne risque pas de faire retomber la cote de popularité du champion du monde, qui fait déjà figure de «chouchou» du public français.

«N’Golo, il fait tout bien en fait. (...) Je ne suis pas surpris. Il fait du N’Golo, tout est parfait. Ce n’est pas un tricheur, juste un peu dans les jeux de cartes», a réagi en souriant Blaise Matuidi, mercredi en conférence de presse à Clairefontaine, à deux jours du déplacement des Bleus aux Pays-Bas en Ligue des nations. ➤

AFP (<https://www.liberation.fr/auteur/2005-afp>)